



3D SYSTEMS[®]

3D Systems Corporation

Imprimantes 3D ProJet[®] CJP et MJP

GARANTIE

CETTE GARANTIE DU MATÉRIEL EST OFFERTE PAR 3D SYSTEMS CORPORATION, LE FABRICANT ORIGINAL DU COMPOSANT DU MATÉRIEL DES IMPRIMANTES TRIDIMENSIONNELLES PROJET OU SON REVENDEUR AGRÉÉ POUR L'ENTRETIEN, LE CAS ÉCHÉANT. LES TERMES EN MAJUSCULES « **VOUS** », « **VOTRE** » ET LEURS VARIANTES DÉSIGNENT LA SOCIÉTÉ OU L'ENTITÉ QUI A ACQUIS LE MATÉRIEL AUPRÈS DE 3D SYSTEMS OU DE SON REVENDEUR AGRÉÉ ET QUI EN A PAYÉ LES FRAIS REQUIS ; « **3D SYSTEMS** », « **NOUS** » ET « **NOTRE** » DÉSIGNENT 3D SYSTEMS CORPORATION OU SES SOCIÉTÉS AFFILIÉES ; ET « **IMPRIMANTE 3D** » DÉSIGNE VOTRE SYSTÈME D'IMPRESSION TRIDIMENSIONNELLE PROJET. CETTE GARANTIE S'APPLIQUE AUX IMPRIMANTES 3D EXPÉDIÉES APRÈS LE 1ER JANVIER 2019.

COUVERTURE DE GARANTIE

Dans l'éventualité où vous auriez acheté votre imprimante 3D directement auprès de 3D Systems en tant que (i) revendeur agréé pour l'entretien ou (ii) client final pour lequel 3D Systems continue de fournir l'entretien de cette imprimante 3D, cette garantie vous est offerte directement par 3D Systems. D'autre part, si vous êtes un client final ayant acheté votre imprimante 3D auprès d'un revendeur agréé pour l'entretien qui vous fournit l'entretien de cette imprimante ou si votre entretien a été transféré de 3D Systems à un revendeur agréé pour l'entretien, cette garantie vous est offerte par ce revendeur agréé pour l'entretien.

3D Systems ou son revendeur agréé pour l'entretien, le cas échéant, garantit que le matériel sera exempt de vices de matière et de fabrication pendant la période de garantie en vigueur s'il est utilisé dans les conditions normales décrites dans la documentation qui vous a été fournie. Cette garantie du matériel s'applique uniquement aux composants de la machine de base et du boîtier de machine de nos imprimantes 3D propriétaires, tels que leurs modules électroniques et les composants du dispositif de levage (le « **Matériel** »), et exclut tous les logiciels et pièces consommables, notamment les matières plastiques, résines, poudres, liants, infiltrants ou composés liés utilisés pour créer des modèles et prototypes. Les réparations nécessaires pendant la période de garantie en raison de l'utilisation de matériaux non intégrés, non approuvés ou non autorisés dans ce matériel sont exclues de cette garantie. La période de garantie et la portée de couverture supplémentaire sont différentes pour certains modèles d'imprimante 3D. Les modèles d'imprimante 3D respectifs ont la période de garantie et la portée de couverture supplémentaire suivantes :

Systèmes Projet CJP – Tous les modèles : La garantie débutera à la première des deux dates suivantes : (i) la date d'installation de l'imprimante 3D CJP ou (ii) trois cent soixante-cinq (365) jours après l'expédition de l'imprimante 3D CJP envoyée par 3D Systems à vous ou au revendeur qui vous a vendu l'imprimante 3D CJP, et se poursuivra pendant douze (12) mois. La garantie n'inclut aucune couverture supplémentaire, au-delà de la couverture générale susmentionnée.

Systèmes Projet MJP – Tous les modèles : La garantie débutera à la première des deux dates suivantes : (i) la date d'installation de l'imprimante 3D MJP ou (ii) trois cent soixante-cinq (365) jours après l'expédition de l'imprimante 3D MJP envoyée par 3D Systems à vous ou au revendeur qui vous a vendu l'imprimante 3D CJP, et se poursuivra pendant douze (12) mois. La garantie n'inclut aucune couverture supplémentaire, au-delà de la couverture générale susmentionnée.

En ce qui concerne tous les clients finaux, la présente garantie ne couvre pas les défauts ou les non-conformités causés par des événements extérieurs au matériel (notamment les inondations, les surtensions électriques ou les événements de nature similaire) ou des utilisations du matériel non conformes à la documentation. La couverture de garantie peut être refusée si des pièces autres que les pièces 3D authentiques ont été utilisées ou si le matériel a été modifié, maintenu ou assemblé par toute partie autre que nous, nos sous-traitants directs ou un revendeur que nous avons agréé pour l'entretien du matériel. Les « **pièces 3D authentiques** » sont les pièces, composants, matériaux et consommables fabriqués par nous ou que nous autorisons spécifiquement pour une utilisation avec le matériel. Les pièces de rechange fournies pour le matériel ne seront garanties que pour le reste de la période de garantie initiale.

En ce qui concerne les clients finaux, veuillez noter que votre garantie a peut-être été déclenchée par votre revendeur agréé pour l'entretien ; vous devez donc toujours confirmer votre couverture de garantie en appelant le service garantie de 3D Systems au numéro noté ci-dessous. Outre les exclusions susmentionnées, en ce qui concerne nos revendeurs agréés pour l'entretien, cette garantie ne couvre aucuns frais de main-d'œuvre pendant la période de garantie. Le coût des pièces de rechange, qui peuvent être neuves ou remises à neuf, est inclus dans la présente garantie. Avant l'expiration de cette période de garantie, 3D Systems ou un revendeur agréé pour l'entretien mettra à la disposition des utilisateurs finaux un contrat de maintenance conformément aux tarifs standard et conditions précises énoncés dans les conditions générales du contrat de maintenance de 3D Systems Corporation.

LA PRÉSENTE GARANTIE EST LA SEULE GARANTIE FOURNIE POUR LE MATÉRIEL. LE LOGICIEL EST SOUMIS À UNE GARANTIE DISTINCTE EN VERTU D'UN CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL APPLICABLE. DANS LES LIMITES AUTORISÉES PAR LA LOI, 3D SYSTEMS EXCLUT EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE POUR L'IMPRIMANTE 3D ET CHACUN DE SES COMPOSANTS, QUE CETTE GARANTIE SOIT EXPRESSE, TACITE OU RECONNUE PAR LA LOI, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. SI VOUS AVEZ ACHETÉ LE MATÉRIEL AUPRÈS DE L'UN DE NOS REVENDEURS AGRÉÉS POUR L'ENTRETIEN, CE REVENDEUR VOUS A PEUT-ÊTRE OFFERT UNE GARANTIE ÉTENDUE OU SUPPLÉMENTAIRE OU DES PLANS D'ENTRETIEN. UNE TELLE GARANTIE OU DE TELS PLANS D'ENTRETIEN SONT OFFERTS PAR LE REVENDEUR EN SON PROPRE NOM DANS LE CADRE D'UN ACCORD AVEC VOUS DISTINCT. 3D SYSTEMS N'EST RESPONSABLE D'AUCUNE MANIÈRE ENVERS VOUS OU LE REVENDEUR AGRÉÉ POUR L'ENTRETIEN DANS LE CADRE DE TELS PLANS.



3D SYSTEMS[®]

3D Systems Corporation Imprimantes 3D ProJet[®] CJP et MJP GARANTIE

SERVICE DE GARANTIE

Si vous estimez que le matériel ne répond pas à la garantie énoncée ci-dessus, vous devez contacter le service garantie de 3D Systems ou notre revendeur agréé pour l'entretien, le cas échéant. Si votre imprimante 3D est entretenue par un revendeur agréé pour l'entretien, vous devez d'abord contacter ce revendeur concernant toute réclamation d'entretien dans le cadre de la garantie. La responsabilité de 3D Systems ou de notre revendeur agréé pour l'entretien se limitera aux défauts ou autres non-conformités alors sous garantie et qui ont été signalés en temps opportun. Sa responsabilité en vertu de la garantie est limitée à la mise en conformité du matériel par la réparation ou le remplacement des pièces défectueuses par des pièces 3D authentiques, neuves ou remises à neuf.

Vous pouvez être invité à expédier les pièces défectueuses à un dépôt de réparation à l'emplacement spécifié par 3D Systems ou notre revendeur agréé pour l'entretien, le cas échéant. Si nous ou notre revendeur agréé pour l'entretien vous expédions une pièce de rechange par avance, vous devez expédier la pièce défectueuse à l'aide de l'emballage fourni avec la pièce expédiée par avance, et vous devez l'adresser au dépôt applicable en utilisant une méthode de livraison assurant la réception du colis dans les trente (30) jours suivant la date à laquelle la pièce fournie par avance vous a été expédiée.

UN SERVICE DE GARANTIE PEUT VOUS ÊTRE REFUSÉ OU DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE TRAITEMENT ET/OU LIÉS À NOTRE LISTE DE TARIFS RELATIFS AUX PIÈCES DE RECHANGE OU AU MATÉRIEL ALORS EN VIGUEUR PEUVENT VOUS ÊTRE FACTURÉS SI VOUS NE SUIVEZ PAS CES PROCÉDURES, SI VOUS UTILISEZ UN EMBALLAGE INCORRECT, SI NOUS OU NOTRE REVENDEUR AGRÉÉ POUR L'ENTRETIEN, LE CAS ÉCHÉANT, NE RECEVONS PAS LA PIÈCE DÉFECTUEUSE AU COURS DE LA PÉRIODE DE TEMPS SPÉCIFIÉE OU SI, À SA RÉCEPTION, CETTE PIÈCE PRÉSENTE DES DOMMAGES AUTRES QUE LES DÉFAUTS QUE VOUS AVEZ SIGNALÉS. Toutes les pièces défectueuses qui ne sont pas retournées au dépôt ou que vous décidez d'éliminer vous-même doivent être éliminées conformément à la politique environnementale de 3D Systems et à la législation applicable. Il est possible d'obtenir une copie de notre politique environnementale en suivant le lien approprié dans le logiciel fourni avec le matériel ou en contactant notre service de garantie. Après expiration de la garantie, vous pouvez demander des services hors garantie pour le matériel. Des services hors garantie ou des pièces de rechange peuvent être fournis par 3D Systems ou notre revendeur agréé pour l'entretien. Tout service fourni par 3D Systems sera facturé selon nos tarifs en vigueur, sauf accord écrit contraire. Vous devez continuer à utiliser des pièces 3D authentiques pour pouvoir bénéficier d'un service hors garantie.

COMMUNIQUER AVEC 3D SYSTEMS

Vous pouvez en savoir plus sur la garantie, les services, les mises à jour et les autres formes de soutien offerts par 3D Systems en consultant 3DS Support sur <https://support.3dsystems.com/>. Vous pouvez également contacter directement 3D Systems via les numéros ou les adresses e-mail ci-dessous :

Service garantie pour le continent américain

+1 877.889.2677 aux États-Unis et
+1 978.494.8240 hors des États-Unis
les jours de la semaine aux heures
ouvrables ou par e-mail à l'adresse
Support-US@3DSystems.com.

Service garantie en Europe, Afrique et Moyen-Orient (EMEA)

+49 6151.357245 les jours de la
semaine aux heures ouvrables
ou par e-mail à l'adresse
Support-EMEA@3DSystems.com.

Service garantie en Asie-Pacifique

+852 8191.2453 les jours de la
semaine aux heures ouvrables
ou par e-mail à l'adresse
Support-APAC@3DSystems.com.